

La Wallonie perdrait 11% de ses aides européennes

L'administration a calculé la perte de fonds structurels qui découle de la proposition de la Commission pour l'après-2020.

FREDERIC BOHART

Les aides européennes à la transition économique et industrielle de la Wallonie vont baisser significativement après 2020 si les États membres suivent la position de la Commission européenne. Selon une note de l'administration wallonne dont nous avons eu vent et dont le ministre-président Willy Borsus nous a confirmé la substance, la proposition de la Commission entraînerait une baisse de 10,8% des aides régionales dont la Wallonie pourrait se prévaloir.

C'est une surprise de taille. Certes, la Commission avait proposé à l'échelle européenne de réduire la voilure des aides régionales dans les mêmes proportions pour la période 2021-2027, mais la ventilation nationale de sa proposition annonçait un statu quo des aides pour la Belgique par rapport au cadre financier en cours. «*La Wallonie a préservé l'essentiel, estime cependant Willy Borsus. L'élément de satisfaction est que suivant la projection actuelle, nous restons bénéficiaires, reconnus comme région en transition*», poursuit-il. Le départ du Royaume-Uni, contributeur net au

budget européen, et la nécessité de financer de nouvelles politiques avaient laissé planer la menace d'une suppression pure et simple du statut de région en transition, qui bénéficie aux provinces wallonnes.

«*Nous pouvons compter sur un soutien pour la période concernée estimé à 1 milliard 218 millions d'euros*», poursuit Willy Borsus. Ce chiffre correspond aux trois enveloppes d'aides régionales européennes: une pour les provinces les moins riches, dites «en transition», à savoir la Wallonie moins le Brabant; une autre pour les régions les plus développées et une dernière dédiée à la coopération territoriale.

Mais la surprise du chef, c'est que les provinces wallonnes dites «en transition» – qui sont moins riches que la moyenne européenne sans pour autant faire partie des régions les moins développées d'Europe – sont celles qui perdraient le plus de plumes avec la proposition de la Commission. Le Hainaut, Namur, Liège et le Luxembourg ne pourraient espérer

capter que 940 millions d'euros de encore pouvoir «améliorer la situa-
fonds structurels pour l'après- tion», selon le ministre-président.
2020, alors qu'elles peuvent comp- Alors que la négociation du paquet
ter pour la période en cours sur 1 budgétaire pour l'après-2020 ne
milliard 130 millions. Les régions fait que commencer, la Wallonie ne
les plus développées de Belgique désespère pas de voir évoluer en sa
seraient, elles, favorisées par la pro- faveur certains éléments de la
position de la Commission. méthodologie proposée par la
La Région wallonne espère Commission.

La Wallonie perdrait 11% de ses aides européennes après 2020

Une note de l'adminis-
tration wallonne éva-
lue les conséquences
du budget proposé
par la Commission
européenne. Négatives
pour la Région.

FRÉDÉRIC ROHART

D'abord, il y a eu le sou-
lage. Certes, la
Commission euro-
péenne a proposé de
réduire de 10% la voi-
lure des aides régio-
nales après 2020, mais la ventilation nationale
que proposait l'exécutif européen avant l'été
avait tout pour plaire d'Anvers à Arlon. L'enve-
loppe proposée pour la Belgique pour la pé-
riode 2021-2027 est équivalente à celle de la pé-
riode de programmation financière en cours.
Soit 2 milliards 443 millions d'euros en tenant
compte de l'inflation. En tirer la conclusion
que la Wallonie n'allait pas y perdre de plumes,
c'était aller trop vite en besogne...

Il restait en effet à explorer dans les dé-
tails la nouvelle méthodologie proposée par
le Berlaymont pour pouvoir tirer des conclu-
sions plus précises: combien chaque Région

peut-elle espérer? Les calembres ont
chauffé, côté wallon, pour aboutir à cette dé-
couverte: la Région doit compter sur un re-
cul de 10,8% du soutien européen, selon une
note de l'administration dont L'Echo a eu
vent et dont le ministre-président Willy Bor-
sus nous a confirmé la teneur. «L'élément de
satisfaction est que suivant la projection ac-
tuelle, nous restons bénéficiaires, reconnus
comme Région en transition, nous pouvons
compter sur un soutien pour la période concer-
née estimé 1 milliard 218 millions d'euros», sou-
ligne ce dernier. Le chiffre correspond à trois
enveloppes d'aides régionales européennes:
une pour les provinces les moins riches,
dites «en transition», à savoir la Wallonie
moins le Brabant; une autre pour les Ré-
gions les plus développées et une dernière
dédiée à la coopération territoriale.

La surprise du chef, c'est que les provinces
wallonnes dites «en transition» – qui sont
moins riches que la moyenne européenne
sans pour autant faire partie des Régions les
moins développées d'Europe – sont celles
qui perdraient le plus de plumes avec la pro-
position de la Commission. Le Hainaut, Na-
mur, Liège et le Luxembourg ne pourraient
espérer capter que 940 millions d'euros de
fonds structurels pour l'après 2020, alors

qu'elles peuvent compter pour la période en
cours sur 1 milliard 130 millions.

Au contraire, les Régions les plus déve-
loppées de Belgique – Bruxelles, la Flandre
(moins le Limbourg) et le Brabant wallon –
seraient favorisées par la proposition de la
Commission. La Région bruxelloise pourrait
ainsi compter sur 454 millions d'euros

d'aides structurelles (fonds Feder et FSE).

Marge de négociation

Ces chiffres sont à prendre avec prudence
pour deux raisons. D'abord parce qu'ils sont
indicatifs. Les enveloppes qui seront desti-
nées à la Belgique ne seront pas distribuées
mécaniquement aux Régions: leur répartiti-
on devra encore faire l'objet d'arbitrages
politiques. Les transferts des enveloppes des
aides prévues pour les provinces les plus dé-
veloppées vers les provinces en transition
sont par exemple possibles – la marge de né-
gociation intrabelge n'est pas négligeable.

Ensuite parce qu'on marche sur du sable:
tout part d'une proposition de la Commis-
sion qui doit encore être négociée entre les
États membres. Un an de pourparlers au bas
mot. Le temps pour chaque pays de tenter
de faire évoluer le texte au plus près de ses
intérêts, alors que certains voient leur «allo-
cation» fondre comme neige au soleil (voir
notre graphique), en raison dans une large
mesure de l'amélioration de leur situation
socio-économique. La Belgique fait partie
des six pays qui subissent une nouvelle règle
que propose la Commission: dès lors que
leur PIB est supérieur à 120% de la moyenne
européenne, leur enveloppe ne peut pas
augmenter. «Si nous n'étions pas repris dans ce
plafonnement, nous gagnerions 67 millions
d'euros sur la période concernée», souligne
Willy Borsus. «C'est technique, mais ça vaut
son pesant de millions d'euros». Les calembres
ont calculé, les négociateurs vont pouvoir
négocier.

AIDES RÉGIONALES PROPOSÉES PAR LA COMMISSION (2021-2027)

| | Allocations en milliards € (prix 2018) | Evol. sur 2014-2020 en % | Par habitant | Evol. sur 2014-2020 en % |
|--------------|---|--------------------------------|--------------|--------------------------------|
| Pologne | 64,4 | -23 | 239€ | -24 |
| Italie | 38,6 | +6 | 91€ | +5 |
| Espagne | 34 | +5 | 105€ | +3 |
| Roumanie | 27,2 | +8 | 196€ | +17 |
| Portugal | 21,2 | -7 | 292€ | -5 |
| Grèce | 19,2 | +8 | 254€ | +12 |
| Hongrie | 17,9 | -24 | 260€ | -22 |
| Rép. tchèque | 17,8 | -24 | 242€ | -25 |
| France | 16 | -5 | 34€ | -9 |
| Allemagne | 15,7 | -21 | 27€ | -20 |
| Slovaquie | 11,8 | -22 | 310€ | -22 |
| Bulgarie | 8,9 | +8 | 178€ | +15 |
| Croatie | 8,8 | -6 | 298€ | 0 |
| Lituanie | 5,6 | -24 | 278€ | -12 |
| Lettonie | 4,3 | -13 | 308€ | 0 |
| Slovénie | 3,1 | -9 | 213€ | -11 |
| Estonie | 2,9 | -24 | 317€ | -22 |
| Belgique | 2,4 | 0 | 31€ | -5 |
| Suède | 2,1 | 0 | 31€ | -6 |
| Finlande | 1,6 | +5 | 42€ | +2 |
| Pays-Bas | 1,4 | 0 | 12€ | -3 |
| Autriche | 1,3 | 0 | 21€ | -4 |
| Irlande | 1,1 | -13 | 33€ | -17 |
| Chypre | 0,9 | +2 | 147€ | -5 |
| Malte | 0,6 | -24 | 197€ | -28 |
| Danemark | 0,6 | 0 | 14€ | -3 |
| Luxembourg | 0,1 | 0 | 16€ | -14 |

Sources: L'Echo, Commission européenne